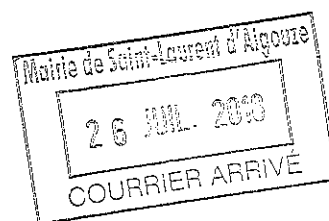


Nîmes, le 11 juillet 2018

Nos réf. : Compétitivité & Territoires
eg.ph.jf.pca.irm.18-26
Dossier suivi par :
Service Etudes
☎ : 04.66.879.640

Monsieur Laurent Pélissier
Maire
Hôtel de Ville
Rue Henri Méry
BP 10
30220 SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

Objet :
Modification simplifiée n°1 du PLU



Monsieur le Maire,

Cher Laurent,

Nous avons pris connaissance du dossier de modification simplifiée du PLU de votre commune.

Vous souhaitez toiletter votre règlement afin de le clarifier et de l'assouplir notamment sur les règles de prospect ou de stationnement en zone UC.

Nous sommes favorables à la modification simplifiée du PLU de votre commune.

Dans un souci d'économie de papier et de respect de l'environnement, n'hésitez pas à nous communiquer vos dossiers au format numérique, à l'adresse mail : urbanisme@gard.cci.fr.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

et les plus cordiales,

Eric Giraudier
Président

